

■ Intelligence artificielle : **Amnesty International** alerte sur ses dangers dans un équilibre mondial fragile.

Analyse

Dans son rapport annuel publié ce mercredi 24 avril, l'ONG Amnesty International alerte sur le rôle croissant des intelligences artificielles dans les différentes formes de discriminations qui viennent nourrir des tensions ethniques, raciales ou sociales.

Marin Paulay

Le diagnostic livré par Amnesty International sur l'intelligence artificielle dans son dernier rapport est cinglant : « Les intelligences artificielles sont présentées comme des solutions efficaces aux questions nécessaires de sécurité et de lutte contre les discriminations. Mais justement, plutôt que de régler ces problèmes, elles viennent amplifier le racisme et les discriminations, et perpètrent des atteintes aux droits fondamentaux » détaille Katia Roux, chargée de plaider « Technologies et Droits Humain » pour l'ONG, lors de la présentation du rapport annuel publié ce mercredi 24 avril.

Et ces dangers sont exacerbés par deux facteurs principaux : l'année électorale décisive, où plus de la moitié de la population mondiale est appelée aux urnes, et l'équilibre international perturbé par les nombreux conflits de haute intensité comme à Gaza, en Ukraine ou au Soudan. Cette situation délicate profite aux intelligences artificielles qui bénéficient d'une absence de régulation réellement contraignante et nourrissent ces tensions.

✓ Des discriminations alimentées par les algorithmes

Selon Amnesty International, différentes IA peuvent avoir des conséquences variées en fonction de leurs utilisations, mais viennent entretenir des discriminations raciales ou ethniques. « Par exemple, dans le conflit en Éthiopie entre 2020 et 2022, comme en Birmanie et les Rohingyas, on s'est aperçu que les algorithmes de Meta (Facebook) amplifiaient les contenus violents incitant à la haine contre les Tigréens et les Tigréennes. Et cette mise en avant des contenus violents qui génèrent de l'engagement entraîne ces déferlements de haine » analyse Katia Roux.

Mais au-delà des algorithmes des géants du numérique, les technologies plus récentes telles que les IA génératrices – qui permettent de créer du contenu de façon indépendante à partir d'une simple consigne donnée – peuvent aussi venir perturber la vie politique. Et elles n'épargnent pas les démocraties. Au Royaume-Uni par exemple, qui devrait connaître des élections en janvier 2025, une série de « deepfakes » (des images générées par une intelligence artificielle) du député travailliste et leader de l'opposition, Keir Starmer insultant des employés a été diffusée, perturbant d'une manière nouvelle la vie politique. Même chose aux États-Unis lors de la primaire démocrate du New Hampshire en janvier. À quelques mois de l'élection présidentielle de novembre, le directeur de campagne du rival de Joe Biden à l'investiture a reconnu avoir utilisé

une IA pour créer un appel téléphone dans lequel le président américain exhorte ses électeurs à ne pas aller voter contre lui. Un audio monté de toutes pièces qui a perturbé le début des primaires.

D'après ce dernier rapport d'Amnesty International, les outils de reconnaissance faciale et de détection des émotions, qui sont aussi des intelligences artificielles, nourrissent également les traitements inégaux, y compris si elles sont utilisées par des gouvernements. L'Europe s'est par exemple fait épingler par Amnesty International pour l'usage du logiciel « iBorder Control » qui agit comme une sorte de détecteur de mensonges lors de contrôles aux frontières. Utilisé aux frontières lettones, hongroises et grecques et financé par l'Union européenne, ce système favoriserait les discriminations, d'après l'ONG : « Les frontières sont des terrains intéressants pour les gouvernements car ils peuvent tester leurs outils sur des personnes vulnérables, dénonce Katia Roux. L'iBorder Control, comme d'autres, est qualifiée de technologie « neutre », une simple aide à la décision humaine, mais elles ne le sont pas car elles sont conçues par des humains, qui peuvent choisir les critères et peuvent être sollicités abusivement pour cibler des groupes spécifiques. »

Et cette généralisation du recours à l'intelligence artificielle pour des questions de sécurité, dont l'efficacité et la nécessité n'ont pas été démontrées selon Amnesty International, ne subit qu'une très faible régulation. Le Parlement européen a pourtant adopté le 24 mars un « Règlement établissant des règles concernant l'intelligence artificielle » dans tous les domaines, qu'il soit algorithmique, sécuritaire ou « créatif ». Ce règlement « ne va pas assez loin » selon Katia Roux : « C'était la première fois au monde où l'on avait un règlement qui abordait tous ces points-là, et c'est dommage que ces États et la France notamment n'aient pas porté un projet ambitieux, et surtout sur la question de l'identification faciale. »

À l'approche des Jeux olympiques, la France est pourtant devenue le premier pays de l'Union européenne à légaliser l'intelligence artificielle à des fins de surveillance. Une mesure qui inquiète l'ONG. Même si le ministère de l'Intérieur assure que son utilisation devrait être limitée dans le temps, Amnesty International craint que les dispositifs ne s'imposent définitivement dans le quotidien.